

NOTE D'INFORMATION : VACCINATION

Où ?

Les centres de vaccination sont l'hôpital d'Avranches ou de Granville.

Qui ?

Les personnes de plus de 75 ans sont prioritaires, ainsi que les personnes avec des facteurs de risques tels que :

- l'insuffisance rénale sévère,
- les transplantés d'un organe,
- les personnes sous traitement pour un cancer
- les personnes atteintes de Trisomie 21

→ *Les personnes de moins de 75 ans ayant ces facteurs de risques doivent aller chez leur médecin traitant qui leur donnera une ordonnance de vaccin. Celle-ci leur permettra de prendre RDV.*

Comment ?

Pour les personnes de plus de 75 ans, les rendez-vous sont à prendre sur le site www.sante.fr ou par téléphone au 02 79 46 11 56 .

Il existe également un numéro d'appel national : 0800 009 110 (celui-ci ne permet pas la prise de rendez-vous. C'est un numéro de renseignements.)

Quand ?

Il sera possible de se faire vacciner à partir du **lundi 18 janvier**, sur rendez-vous uniquement.

La consultation : comment ? avec quoi ?

Avant la consultation, un formulaire pré-vaccinal est à remplir et à apporter lors du rendez-vous.

Pour se rendre dans les centres de vaccination d'Avranches ou Granville :

- ✓ Faire appel à « *Solidarité Transport* »
 - **Contact** : M. FAUVEL (Sartilly) **02 50 26 95 51**
M. MESENGE (La Rochelle Nde) **02 33 60 90 40**
M. et Mme MAILLARD (Angey) **02 33 60 07 02**
M. AUMONT (Montviron) **02 33 48 91 28**
- ✓ Utiliser la ligne 7 des bus Manéo

Après l'administration du vaccin, une surveillance de 20 minutes en moyenne est effectuée.

